

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

VILLE DE SÈVRES

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL

de la Séance du

4 SEPT 1937

- Bethencul
Travaux Mairie, Douce
Travaux d'entretien
 Ecole, Coiffe Institutrices - affichage -
 Musée - Cimetière - Ec. Centre -
 Bombardier - Musée - Eglise - Hotel de Ville

L'an mil neuf cent trente-sept, le quatre septembre, à 21 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. VACLE, Maire.

Etaient présents : MM. VACLE, Maire ; DUROISEL, BRUNO, CHEVALIER, Adjoint ; WILMANT, PORTET, FERTIER, VILLION, POMMIER, BOULAY Henri, BOURGUIGNON, BOURGOUIN, RENARD, MARCHE, BUREL, SABBE, LELONG.

Excusés : MM. CHAUVISE, Adjoint ; TREMBLAIS, BARTHEL, GARNAULT, DEPARDIEU, BOULAY Jean, CAMPAGNE, POIRIER, MILLIENNE.

Les membres présents formant la majorité des Conseillers municipaux en exercice ont, en conformité de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, désigné M. WILMANT, secrétaire de séance.

Procès verbal de la séance du 3 mai 1937.

Le Maire soumet à l'assemblée le procès-verbal de la séance du 3 mai qui a été adressé à domicile à chaque conseiller.

M. SABBE déclare que les membres de la minorité voteront contre l'adoption du procès verbal, parce que celui-ci n'a été distribué que trois jours avant la séance.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité moins les voix de MM. BUREL, SABBE, LELONG qui votent contre.